

Lettre de D'Alembert à Voltaire, 9 janvier 1773

Expéditeur(s) : D'Alembert

Les pages

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

4 Fichier(s)

Relations entre les documents

Ce document n'a pas de relation indiquée avec un autre document du projet.□

Citer cette page

D'Alembert, Lettre de D'Alembert à Voltaire, 9 janvier 1773, 1773-01-09

Irène Passeron & Alexandre Guilbaud (IMJ-PRG) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Consulté le 14/01/2026 sur la plate-forme EMAN :
<https://eman-archives.org/dalembert/items/show/745>

Copier

Informations sur le contenu de la lettre

IncipitJe me hâte, mon cher maître, de vous tirer d'inquiétude...

RésuméNon magis. [Coger] et le programme imprimé. Les coups de bâton à Savatier [Sabatier de Castres], Marin. [Clément XIV]. L. de Fréd. II à propos des jésuites qu'il a donnée aux ministres de Naples et d'Espagne. Mandement de l'incendie de l'Hôtel-Dieu. Fête du Triomphe de la foi contre les philosophes. Fréd. II ne veut plus de correspondant littéraire. Eloge de Racine. Remarques sur Les Lois de Minos.

Date restituée9 janvier [1773]

Justification de la datationNon renseigné

Numéro inventaire73.06

Identifiant1540

NumPappas1274

Présentation

Sous-titre1274

Date1773-01-09

Mentions légales

- Fiche : Irène Passeron & Alexandre Guilbaud (IMJ-PRG) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).
- Numérisation : Irène Passeron & Alexandre Guilbaud (IMJ-PRG).

Editeur de la ficheIrène Passeron & Alexandre Guilbaud (IMJ-PRG) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Informations éditoriales sur la lettre

Format du texte de la lettreNon renseigné

Publication de la lettreBest. D18127

Lieu d'expéditionParis

DestinataireVoltaire

Lieu de destinationFerney

Contexte géographiqueFerney

Information générales

LangueFrançais

Sourceautogr., « à Paris », 4 p.

Localisation du documentDen Haag RPB 129, G16A30, 145

Description & Analyse

Analyse/Description/RemarquesNon renseigné

Auteur(s) de l'analyseNon renseigné

Notice créée par [Irène Passeron](#) Notice créée le 06/05/2019 Dernière modification le 20/08/2024

De M. d'Alembert.
916-A30
67

à Paris ce 9 janvier 1773
145

je me hâte, mon cher maître, de vous tirer d'inquiétude, au sujet
du plaisir non magis. N'ayez pas peur que les critiques
y chargent rien, ils prétendent même qu'il est beaucoup plus
latin de dire non magis de quàm vigibus etc. que non minus
vigibus quàm de etc. c'est à dire, apparemment, plus cette
casualité que rien n'est plus latin que de dire tout le contraire.
Je suppose vous dire. Ils ont mieux fait, ils ont signé eux
mêmes leur erreur, en marquant évidemment la crainte qu'ils
avaient qu'on ne les entendit à rebours; C'est peu à peu
lui-même de la main au dessous de la proposition latine, dans
le programme imprimé, cette traduction; la prétendue philosophie
de nos jours n'est pas moins ennemie de l'Être que de l'Être, et
j'ai sur les yeux une de ces programmes. Voilà une cascade
de sottises qui donnent beaucoup aux Rieurs, & que je recom-
mande à votre bonne humeur, et à vos nuits blanches à force
de rire. Tâchez pourtant pour en rien, de dormir un peu.

J'ignore le nom du procureur K de la ville, l'un des corps
de bâton donnés au chœur paration, mais le fait est
P. de l'Alembert. T. II. K. 145, fol. 65. Barbeu

certain, le Monin de qui j'ai appris pour vous l'histoire.
au reste la raproche de ce qu'il en a écrit, son ouvrage de la
la que comme le bon cuisinier pour recevoir toutes les demandes
qu'on voudra lui donner cette infamie est l'ouvrage d'une
société, et dans le plus le plus exact; car j'en suis bien informé
que les jésuites y ont la plus grande part. à propos de ces
marchés là, qui par parenthèse vous ont été défaits malgré
la belle défense que fait Ganganelli pour les défendre, vous
ai-je dit ce que le Roi de Prusse me manda dans une lettre du
8 décembre. j'ai reçu un ambassadeur du Général de l'Armée
qui me presse pour me déclarer ouvertement le protecteur de
cet ordre. j'ai répondu que lorsque Louis XV avait jugé à
propos de supprimer le régime de ses jésuites, j'en avais été
d'avis incontinent pour ce corps, lequel le Roi eût bien le maître
de faire chez lui telle réforme qu'il jugeait à propos, pour que
les boutiques lui en fussent. j'ai donné copie de cet ordonnance
de la lettre aux ministres de l'Espagne & l'Espagne, qui par
l'organe de son ambassade pour les jésuites, lui ont envoyé des
réponses à leurs cours respectives, comme d'ici la Gazette de
Hollande. j'ai par conséquent l'Espagne en augmentant d'années

pour la rendre, & que cette petite vision s'en suive, comme
dit Tacite à impallere vultus.

je n'ai point vu cette vision du Puy en velay. donc vous m'en
parlez. mais ce qui vous étonnera, c'est que dans le mandement
quel l'archevêque de Paris vient de donner au sujet de l'incendie
de l'hôtel dieu, il n'y a pas un mot contre les philosophes; le Pape
dit seulement que ce sont un crime qui sont cause de mal-
heur. Il n'ordonne pas moins des actes pieux pour réparer
dieu qu'il n'y a eu que trois ou quatre cens de ces malheureux
qui aient été brûlés. je m'imagine que dieu regardera qu'il
n'y a pas de quoi. mais ce qui vous surprendra que le mandement,
après qu'on va établir dans le diocèse une fête qui se célèbre
tous les ans sous le titre du triomphe de la foi, & dans laquelle
il y aura un sermon de fondation contre les philosophes,
ou on leur prouvera bien de la doctrine chacun en particulier,
de manière qu'il n'y aura que le vœu à ajouter au bas du
portrait. je disais l'autre jour à l'académie françoise en
présence de Fontenelle & de La Harpe, je suis bien étonné
que m. l'archevêque n'ait pas dit dans son mandement



que c'étaient les philosophes, qui avaient mis le feu à l'hôtel
Dieu; pendant qu'on est en train de briser, qu'on casse cela
contre! D'autant plus, qu'entrai-je, que ces éloquentes sorties
pour devancer l'âge de raison; cela, philosophes, n'ont, &
l'artifice de l'auteur ne s'efface pas.

le bon de l'usage ne veut plus, de correspondance littéraire, c'est
du moins ce qu'il m'a montré, il est trop dégouté de nos regards,
cela va bien, je lui avais proposé M. de la Harpe, mais que la Harpe
y eût songé, ce que vous y eussiez songé pour lui. n'est-ce pas
de l'usage de l'usage?

j'ai les lois de mine, le sujet est bon, mais je crains pour
le troisième acte, et je doute de la longueur dans le fond
et l'égotisme du troisième. je crains d'ailleurs que les amateurs
de l'ancien théâtre, qui ne verraient point de nouvelles, ni
quelque chose, ne trouvent dans cette pièce de la première
acte, ce même des premiers vers, des choses qui leur déplaisent,
ce que l'auteur, en le mettant à la main des poètes, n'est
ni plus, ni moins, ni moins. voilà mon avis, qui peut-être n'est
pas le bon commun, mais que je donne bien par un bon
adieu, mon cher maître, le ciel vous donne en joye & jouisse
en toute saine saine. Je vous envoie tous vos vœux en forme d'adieu.